



# **INSTALLATION D'UNE ACTIVITÉ LOGISTIQUE FLUVIALE ENTRE LE SITE DE LALANDE ET LE CENTRE DE TOULOUSE**

## **GUIDE DE REDACTION DES OFFRES**

| <i><b>Indice</b></i> | <i><b>Date</b></i> | <i><b>Modifications</b></i>                         |
|----------------------|--------------------|-----------------------------------------------------|
| 0                    | 01.06.22           | Eilika GENTAL, Voies Navigables de France sud-ouest |
|                      |                    |                                                     |
|                      |                    |                                                     |

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                        |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Table des matières .....</b>                                                        | <b>2</b> |
| <b>Préambule .....</b>                                                                 | <b>3</b> |
| <b>Forme des documents.....</b>                                                        | <b>3</b> |
| <b>Dossier 1 – Présentation synthétique de l'offre .....</b>                           | <b>4</b> |
| Pièce 1.1 – Lettre de candidature .....                                                | 4        |
| Pièce 1.2 – Synthèse du projet .....                                                   | 4        |
| Pièce 1.3 – Exposé détaillé du projet .....                                            | 4        |
| <b>Dossier 2 – Projet de développement de l'activité .....</b>                         | <b>5</b> |
| Pièce 2.1 – Présentation de l'activité et des flux logistiques .....                   | 5        |
| Pièce 2.2 – Plan d'aménagement et de développement du site et de l'activité.....       | 5        |
| Pièce 2.3 – Programme d'investissement et de développement (PID) .....                 | 6        |
| Pièce 2.4 – Planning complet du développement de l'activité .....                      | 6        |
| <b>Dossier 3 - Offre et garanties juridiques et financières .....</b>                  | <b>7</b> |
| Pièce 3.1 – Engagements et garanties juridiques et financières .....                   | 7        |
| a) Organisation juridico-financière de l'occupant .....                                | 7        |
| b) Caractéristiques de l'entité occupante .....                                        | 7        |
| c) Principaux termes et conditions des sous-contrats .....                             | 7        |
| Pièce 3.2 – Financement .....                                                          | 7        |
| a) Plan de financement.....                                                            | 7        |
| b) Principaux termes et conditions des sources de financement.....                     | 8        |
| c) Robustesse de la structure de financement .....                                     | 8        |
| Pièce 3.3 – Formulaire : cadre économique et financier.....                            | 8        |
| Pièce 3.4 – Relations financières entre l'occupant et VNF sur la durée du contrat..... | 8        |

## PREAMBULE

Le présent document (le **Guide**) constitue une annexe au Règlement de la Consultation. Il précise la forme que doivent prendre les différentes Pièces à produire par les Candidats. Une grande partie de ces Pièces seront utilisées pour construire les annexes au contrat.

Le formalisme demandé doit faciliter l'analyse, la comparaison et l'évaluation des offres des Candidats par *Voies Navigables de France*.

L'offre remise par les Candidats devra respecter le formalisme attendu. Chaque Pièce devra être intitulée comme indiqué dans le Guide et suivre pas à pas le plan demandé. Les Candidats présenteront les Pièces dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le Guide. Les Candidats sont toutefois autorisés à présenter, en complément des Pièces demandées dans le Guide, d'autres documents qu'ils jugeraient utiles à la formulation ou à l'étalement de leur offre et identifiés comme tels.

Le Guide comprend un fichier Excel de présentation des données économiques et financières (le **Formulaire**).

## FORME DES DOCUMENTS

Il est demandé au Candidat de remettre un ou plusieurs supports informatiques reprenant l'ensemble des Pièces écrites ainsi que les documents graphiques, dans les versions informatiques compatibles avec :

- Microsoft Word pour les documents écrits ;
- Microsoft Excel pour les formulaires, modèles et tableurs de calcul ;
- Les formats SIG ou PDF pour les plans et coupes ;
- Les formats JPEG ou PDF pour les documents graphiques ;
- Les formats Avi, Mpeg, Wmv, Mov pour les éventuelles vidéos.

Les Pièces écrites seront présentées au format A4 mode portrait, feuilles mobiles paginées, sauf précisions contraires apportées dans le présent Guide.

Les Pièces graphiques incluses dans l'offre numérique seront remises en deux exemplaires, l'un sous format .DWG et l'autre sous format .PDF. Les pièces graphiques remises dans la copie de sauvegarde papier seront remises dans un format suffisant pour être lisible (A3, A2, A1 ou A0 si nécessaire).

Pour la pièce « exposé de 30 pages du projet » il est également demandé aux candidats d'adresser leur offre dans les conditions présentées au CCTP : en suivant strictement le plan communiqué par VNF (« cadre de réponse de l'exposé du projet », annexe III du CCTP).

## DOSSIER 1 – PRESENTATION DE L'OFFRE

### PIECE 1.1 – LETTRE DE CANDIDATURE

Le Candidat joindra un courrier de candidature au présent appel à projets, d'une longueur maximale de 2 pages A4, indiquant l'identité de la personne habilitée à répondre à l'appel à projets (nom, prénom et pouvoirs) ainsi que les coordonnées et numéro SIRET de l'opérateur intéressé.

En cas de groupement d'opérateur : une lettre de chacun de ceux-ci indiquant le nom, prénom et pouvoirs de la personne habilitée et les coordonnées des opérateurs concernés.

### PIECE 1.2 – SYNTHESE DU PROJET

Le Candidat présentera un document Power Point de 10 diapositives au plus, faisant une synthèse de son offre.

Ce document sera utilisé par les candidats présélectionnés pour la phase d'audition comme support de présentation de leur offre.

### PIECE 1.3 – EXPOSE DETAILLE DU PROJET

Le Candidat présentera un document Word ou PDF, de 30 pages A4 maximum, détaillant son offre et candidature au présent appel à projets. Ce document devra traduire – de façon littéraire - la vision du Candidat pour le projet.

Il constituera une véritable note d'intention qui reprendra l'ensemble des principaux engagements de moyens et de résultats que le Candidat entend prendre dans le cadre du futur Contrat.

Par souci de lisibilité et d'exhaustivité des présentations, les candidats sont tenus de compléter cette présentation à travers le cadre de réponse fourni par *Voies Navigables de France* en annexe III du CCTP. Toute réponse ne respectant pas ce cadre sera considérée comme irrecevable.

Le Candidat veillera à ce que cette synthèse soit cohérente avec les éléments détaillés, notamment chiffrés, figurant dans les Pièces constituant sa proposition détaillée.

### PIECE 1.4 – SAVOIR-FAIRE ET REFERENCES

Le Candidat présentera un document Word ou PDF, de 10 pages A4 maximum, détaillant une présentation de son **savoir-faire et références** d'activités similaires. Ce document devra comporter un maximum de 5 références.

## DOSSIER 2 – PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE

### PIECE 2.1 – PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES FLUX LOGISTIQUES

Le Candidat présentera un **schéma** l'activité logistique et des flux de transport générés dans un document spécifique. Cet exposé sera limité à 1 page A3 maximum, sous format PDF.

L'objectif sera de décrire et illustrer le schéma logistique, l'itinéraire emprunté dans la métropole toulousaine, la localisation et typologie de transbordements, les flux retours.

En complément de ce schéma le Candidat remplira le tableau Excel détaillant ses données d'activité avec à minima les informations indiquées dans le fichier correspondant à l'Annexe « **Formulaire.xlsx** ». Le Candidat pourra compléter ces tables par des lignes supplémentaires permettant de préciser son plan de développement sur tout aspect qu'il jugera utile à l'explicitation de son offre.

Si le candidat ne sait pas se positionner sur un niveau d'information particulier dans son plan de vol prévisionnel, il indiquera dans les cellules concernées la mention « NULL » sur la table « DONNEES D'ACTIVITE » (par exemple Nombre de bateaux - en Unité, cf ligne 15 de la feuille Exploitation (A)).

Cette analyse doit servir de base à l'établissement par le Candidat de ses engagements de recettes et de l'organisation de ses moyens d'exploitation. Le Candidat justifiera ses analyses en s'appuyant sur des références appropriées et présentera ses sources.

### PIECE 2.2 – PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU SITE ET DE L'ACTIVITE

Le Candidat présentera son projet d'aménagement et de développement du site.

Les pièces graphiques du Candidat doivent permettre d'identifier très clairement le périmètre occupé.

Le Candidat présentera son plan d'aménagement et de développement du site et de l'activité sous la forme d'un dossier (plans et note explicative) contenant au minimum les informations suivantes :

- **Un plan d'occupation du site (1 A3)** détaillant l'occupation et les installations prévues sur la parcelle de Lalande comprenant :
  - Le projet immobilier logistique le cas échéant,
  - La localisation des outillages de manutention verticale et horizontale,
  - La circulation des flux logistiques (entrées et sorties de véhicules, types de véhicules, zones de stockage, zones éventuelles de traitement des commandes)
  - Les zones d'implantation d'autres activités (avec désignation de la nature des activités).
- **Une esquisse (1 A3) de l'aménagement du foncier Lalande :**
  - Vue d'ensemble, visuel du/des bâtiments éventuels, élévation du quai,
  - Représentation des outillages et zones de stockage ou références adaptées.
- **Une esquisse (1 A3) des adaptations/utilisations des quais de centre-ville :**
  - Références de l'unité fluviale qui serait utilisée,

## GUIDE DE REDACTION DES OFFRES

- Outillages de manutention et zones requises pour les opérations de transbordement depuis l'unité fluviale et vers le mode de transport utilisé pour le post-acheminement,
- Typologie de marchandises et conditionnements, nombre maximum à la fois et type de véhicules utilisés pour la livraison du dernier Km.
- **Une esquisse de l'unité fluviale envisagée (1 A3)** comprenant :
  - Les dimensions, le chargement maximum ou la capacité d'emport,
  - Tirant d'air (hauteur de la timonerie) et tirant d'eau du bateau (correspondant à l'enfoncement du bateau chargé au maximum),
  - Caractéristiques techniques (année de construction, type de propulsion, motorisation et année du moteur, rejet de CO2, consommation etc.)

### PIECE 2.3 – PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT (PID)

Le Candidat proposera son Programme d'Investissement de Développement justifié au regard de son Plan d'Aménagement et de Développement du site et de l'activité.

Le PID du Candidat présentera les investissements selon leur nature, leur typologie (renouvelable ou non renouvelable), les dates de début des travaux et les dates de mise en service proposé.

La projection des investissements à réaliser durant la période d'occupation devra être réalisée, pour chacun des éléments du PID, en remplissant l'onglet du **Formulaire** correspondant.

Le Candidat fournira, pour accompagner les éléments quantitatifs inscrits au cœur du Cadre, un mémoire de présentation descriptif, explicatif et justificatif, pouvant être avantageusement accompagné de schémas, qui comprendra :

- La méthodologie, les hypothèses et bases de calculs considérées pour l'élaboration du PID ;
- Une liste prévisionnelle et les caractéristiques des principales opérations d'investissements proposées (vision à long terme et programme plus particulièrement détaillé pour les cinq premières années d'activité) ;
- Un calendrier prévisionnel simplifié d'investissements, comprenant une estimation de l'échelonnement pluriannuel des dépenses ;

### PIECE 2.4 – PLANNING COMPLET DU DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE

Le Candidat exposera et justifiera son planning de développement qui inclura sans s'y limiter les principales étapes, durées estimées, jalons de :

- L'acquisition / construction de l'unité fluviale
- Temps de démarchage commercial nécessaire,
- Travaux et projet immobilier sur site.

Ainsi que tout autre élément de planning pertinent

Le planning sera présenté sous la forme d'un diagramme de GANTT au format A3

## DOSSIER 3 - OFFRE ET GARANTIES JURIDIQUES ET FINANCIERES

### PIECE 3.1 – ENGAGEMENTS ET GARANTIES JURIDIQUES ET FINANCIERES

#### a) Organisation juridico-financière de l'occupant

Le Candidat fournira une note décrivant précisément l'organisation qu'il envisage d'adopter pour la réalisation des missions, objet de la convention.

#### b) Caractéristiques de l'entité occupante

Le Candidat pourra proposer de constituer une société *ad hoc* sous forme de société commerciale qui sera titulaire du contrat. Dans ce cas, la société est constituée, à la date de signature de la convention, de l'ensemble des membres du groupement Candidat.

En tout état de cause, VNF se réserve la faculté d'exiger du Candidat dont l'offre aura été retenue la constitution ou non d'une société *ad hoc* pour les besoins de l'exécution du contrat.

#### c) Principaux termes et conditions des sous-contrats

Le Candidat remettra une ou plusieurs notes exposant les principaux termes et conditions des sous-contrats, que l'entité occupante serait amenée à conclure. Ces notes feront apparaître de manière claire et précise :

- Les transferts de risques de l'entité titulaire vers ses différents sous-contractants ;
- Les éventuelles limitations de transfert de risques et leurs justifications ;
- Les plafonds de responsabilité proposés par les sous-contractants.

Le Candidat procédera de la même manière pour les éventuelles sous-traitances de missions spécifiques qu'il entend mettre en place, conformément au projet de convention.

### PIECE 3.2 – FINANCEMENT

#### a) Plan de financement

Dans une note spécifique, le Candidat présentera un plan de financement détaillé sur la durée de l'occupation précisant les modalités de financement, notamment concernant les investissements à réaliser. Il renseignera par ailleurs les détails de ce plan dans la zone du **Formulaire** prévue à cet effet.

**b) Principaux termes et conditions des sources de financement**

Le Candidat précisera pour chacune des sources de financement proposées, les montants considérés, les entités financières pourvoyeuses et les principaux termes et conditions applicables.

**c) Robustesse de la structure de financement**

Le Candidat précisera la robustesse du financement envisagé tant sur l'exploitation que sur les investissements à réaliser.

**PIECE 3.3 – FORMULAIRE : CADRE ECONOMIQUE ET FINANCIER**

Le Candidat remplira intégralement le **Formulaire** (Annexe 1 du présent Guide), en cohérence avec l'ensemble des hypothèses contenues dans les pièces générales de son offre.

Le Candidat pourra exposer les sources des données employées. Le Candidat pourra procéder à des renvois vers d'autres Pièces de son offre. Dans tous les cas, il veillera à la cohérence entre les hypothèses retenues dans le **Formulaire** et les données issues des autres Pièces de son offre.

**PIECE 3.4 – RELATIONS FINANCIERES ENTRE L'OCCUPANT ET VNF SUR LA DUREE DU CONTRAT**

Les relations financières entre l'occupant et VNF doivent être décrites précisément par le Candidat. Les outils qui peuvent être pris en compte pour établir et analyser ces relations financières, conformément au Contrat, sont les suivants :

- *Péages* : Il est précisé que tout transport de marchandise par la voie d'eau implique le paiement de péages fret à Voies Navigables de France (modalités décrites en page 25 de l'Appel à projets).
- *Redevance d'occupation du domaine public versée par l'occupant à VNF au titre de la mise à disposition des installations* : le Candidat proposera un montant de redevance annuelle composé d'un forfait annuel fixe additionné d'une partie variable. Il précisera les modalités de calcul de la part variable de cette redevance, dans le respect des stipulations du contrat, ainsi que le montant annuel de la redevance envisagée et les modalités d'indexation et de paiement de la redevance versée à VNF ;